



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Réforme du baccalauréat

Question écrite n° 3253

Texte de la question

M. Stéphane Testé interroge M. le ministre de l'éducation nationale sur la réforme du baccalauréat qui est actuellement à l'étude. Il lui indique que le baccalauréat, tel qu'il existe actuellement à l'issue du lycée, semble être en fin de cycle. Plutôt qu'un examen final dans l'ensemble des matières, il est question d'un bac resserré avec un « mix » entre contrôle continu et épreuves finales. Il lui rappelle que le bac doit à la fois certifier une qualité atteinte à la fin de l'enseignement secondaire, mais aussi aider à réussir par la suite, ce qui ne semble plus être le cas au regard du taux d'échec connu par les bacheliers en licence. Il lui demande donc quelles sont les orientations privilégiées par le Gouvernement concernant la réforme du baccalauréat ainsi que la date d'effet de la réforme.

Texte de la réponse

Le ministre de l'éducation nationale a confié à M. Pierre Mathiot, professeur à l'institut d'études politiques de Lille, une mission de réflexion sur l'avenir du baccalauréat. L'objectif de cette consultation est de réformer le baccalauréat en simplifiant son organisation, en réaffirmant sa fonction d'accès et de réussite dans l'enseignement supérieur. Depuis le mois de novembre, M. Pierre Mathiot, accompagné de membres des inspections générales et de l'administration, rencontre des acteurs de l'enseignement scolaire et de la société civile (syndicats d'enseignants, représentants des élèves et des parents d'élèves, organisations syndicales, associations de professeurs spécialistes, représentants du monde économique et associatif, etc.), afin d'évoquer l'avenir du baccalauréat et d'échanger sur des pistes de travail. Les auditions permettent ainsi d'interroger les interlocuteurs sur les points suivants : la nature et le format des épreuves, l'évolution possible du calendrier des examens, la faisabilité et la nature d'un possible contrôle continu, les conséquences de l'évolution du baccalauréat sur l'organisation du lycée pour une réussite plus grande dans l'enseignement supérieur. À la suite de ces consultations et de la remise du rapport de M. Pierre Mathiot au début de l'année 2018, le ministre de l'éducation nationale mènera une concertation pour aboutir à une proposition d'évolution du baccalauréat. La première édition de ce baccalauréat renouvelé aura lieu à la session 2021.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Testé](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3253

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : [Éducation nationale](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 novembre 2017](#), page 5815

Réponse publiée au JO le : [16 janvier 2018](#), page 331